

**COMMUNE DE BOGEVE**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 05 avril 2011**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 05 avril 2011 à 20h30 sur convocation du Maire du 29 mars 2011.

**PRESENTS** : Mmes BAUD-GRASSET Dominique - BAUD-GRASSET Maryvonne - BOUVAREL Magali - GAL Catherine - ROCH Jacqueline.  
 MM. BOUVIER Bernard - BOUVIER Eric - CHARDON Didier - CHARDON Mickaël - CHARDON Patrick - DELAVOET Jean-Pierre - GAVARD Patrick - GRILLET Luc -

**EXCUSES** : MM. CHABRY Philippe - PAYRARD Eric.

Secrétaire de Séance : GAL Catherine.

**DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT GITES COMMUNAUX**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, suite à un arrêt du CE du 25 janvier 2006, un immeuble appartenant à la commune et affecté à l'origine, à usage de gîte rural, fait partie du DOMAINE PUBLIC COMMUNAL. En effet, un immeuble aménagé par une commune pour être exploité en gîte rural, est affecté au service public de développement économique et touristique ; par suite cet immeuble, propriété de la commune, constitue une dépendance de son domaine public.

En conséquence, pour pouvoir procéder à la mise en copropriété du bien et éventuellement à la vente des lots, la collectivité publique propriétaire doit décider la désaffectation et prononcer le déclassement.

Monsieur le Maire déclare que les deux immeubles ne sont plus affectés à usage de gîte rural mais loués avec des baux loi de 1989 et toute notion d'affectation à usage de gîte a disparu.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la désaffectation des deux immeubles gîtes ruraux sis lieudit « Le Communal » et prononce leur déclassement.

**VENTE BATIMENT AU LIEU-DIT « LA MOUILLE »**

Monsieur le Maire rappelle que depuis de nombreux mois, l'immeuble B, ancien gîte rural, situé à « La Mouille », au lieu-dit « Le Communal » cadastré section A6 n° 2541, est en vente. La commune avait apposé un panneau «A VENDRE » sur une façade. De nombreuses personnes ont visité cette habitation, puis fait des propositions. Une agence immobilière avait également tenté de trouver un acquéreur. Mais à chaque fois, le prix proposé était trop bas.

La dernière proposition, la plus élevée, est une proposition faite par courrier, par M. et Mme Alain BAUD-GRASSET.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la vente du bâtiment dit gîte communal B comprenant 2 appartements de 47 m2 chacun, au profit de M. et Mme Alain BAUD-GRASSET, pour le prix global forfaitaire de 190 000 Euros.

**ATTRIBUTION MARCHE ASSAINISSEMENT SECTEUR « LES MOUGIS »**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 08 février 2011, le conseil municipal a adopté le projet de relatif aux travaux de construction des collecteurs Eaux usées et renforcement du réseau AEP du secteur « Les Mougis » et décidé de procéder à la dévolution du marché de travaux dans le cadre d'une procédure adaptée.

Le conseil municipal a également autorisé le maire ou son représentant à lancer la consultation et signer le marché.

La commission d'appel d'offres, réunie le 17 mars 2011 a retenu parmi les plis remis dans les délais impartis de remise des offres, l'entreprise REY FRERES. Le montant des travaux est arrêté à 260 799.30 € HT.

Compte tenu du résultat global de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres a émis un avis favorable au choix de cette entreprise.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise REY FRERES dans le cadre du marché de travaux de construction des collecteurs Eaux usées et renforcement du réseau AEP du secteur « Les Mougis » dans les conditions précisées ci-dessus et autorise le Maire ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la concrétisation de ce marché.

## TARIF D'INTERVENTION POUR REPARATIONS SUR DOMAINE PRIVE (Eau et Assainissement)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les services techniques de la commune sont appelés à intervenir sur le domaine privé pour des problèmes relatifs aux conduites d'eau. Afin de pouvoir facturer aux administrés ces interventions, il est nécessaire de fixer des tarifs d'intervention. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose de fixer les tarifs d'intervention comme suit :

- Coût horaire agent + frais généraux : 40 €
- Fournitures diverses : Prix d'achat des fournitures achetées.

## APPROBATION COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les comptes administratifs 2010 qui se décomposent comme suit :

### COMMUNE :

#### COMMUNE DE BOGEVE COMPTE ADMINISTRATIF

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			EXERCICE 2010	RECETTES		
LIBELLE	PREVU	REALISE		LIBELLE	PREVU	REALISE
011 Charges à caractère général	205 600,00	154 037,90		70 Produit des services	20 400,00	22 571,77
012 Charges de personnel	242 300,00	228 674,64		73 Impots et taxes	322 525,00	306 350,79
65 Autres charges	240 106,00	211 673,00		74 Dotations et participations	395 340,00	455 033,95
66 Charges financières	20 000,00	18 029,46		75 Autres produits gestion	44 000,00	43 715,53
67 Charges exceptionnelles	1 200,00			76 Produits financiers	30,00	28,00
68 Dotation aux amortissements				77 Produits exceptionnels	21 539,00	215 940,66
022 Dépenses imprévues	20 000,00					
TOTAL DEPENSES REELLES	729 206,00	612 415,00		TOTAL RECETTES REELLES	803 834,00	1 043 640,70
023 virement à section investissement	84 021,89			013 Atténuation de charges		22 559,87
042 Op.ordre entre sections	198 545,45	198 545,45		042 Op.ordre entre sections		5,45
043 Op.ordre dans la section				043 Op.ordre dans la section		
TOTAL DEPENSES D ORDRE	282 567,34	198 545,45		TOTAL RECETTES ORDRE		22 565,32
TOTAL DEPENSES EXERCICE	1 011 773,34	810 960,45		TOTAL RECETTES EXERCICE	803 834,00	1 066 206,02
002 Déficit antérieur reporté				002 Excédent antérieur reporté	9 393,89	
TOTAL GENERAL	1 011 773,34	810 960,45		TOTAL GENERAL	813 227,89	1 066 206,02

#### RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT

<b>De l'exercice:</b>	<b>Excédent</b>	<b>255 245,57</b>
<b>Reporté:</b>	<b>Excédent</b>	<b>9 393,89</b>

<b>Résultat Global</b>	<b>Excédent</b>	<b>264 639,46</b>
------------------------	-----------------	-------------------

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RESTES A REALISER	RECETTES			RESTES A REALISER
LIBELLE	PREVU	REALISE		LIBELLE	PREVU	REALISE	
Total dépenses financières	42 000,00	39 850,49		10 Dota., fonds divers et réservés	435 038,00	443 632,91	
Total compte 20 Immob. Incorp.	5 000,00	3 133,52		13 Subventions d'investissement	172 848,00	137 841,00	
Total compte 21 Acquisitions Immob.	826 822,47	207 075,17	271 645,00	16 Emprunts	387 050,00	1 200,00	
Total compte 23 Travaux en cours	337 000,00	90 452,87		023 Immobilisations en cours		14 334,23	
4581	104 887,24	99 655,15		024 Produits de cessions Opérations individualisées	247 035,82		
				4582	60 000,00	63 856,82	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 315 709,71</b>	<b>440 167,20</b>	<b>271 645,00</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>1 301 971,82</b>	<b>660 864,96</b>	
040 Op.ordre entre sections	5,45	5,45		021 Virement de section fonctionnement	84 021,89		
041 Op. Ordre dans la section				040 Op.ordre entre sections	198 545,45	198 545,45	
				041 Op. Ordre dans la section			
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>5,45</b>	<b>5,45</b>		<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>282 567,34</b>	<b>198 545,45</b>	
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE:</b>	<b>1 315 715,16</b>	<b>440 172,65</b>	<b>271 645,00</b>	<b>TOTAL RECETTES EXERCICE</b>	<b>1 584 539,16</b>	<b>859 410,41</b>	
001 Déficit investissement reporté:	268 824,00	268 824,00		001 Excédent Investissement reporté:			
<b>RESULTAT GLOBAL DEPENSES:</b>	<b>1 584 539,16</b>	<b>708 996,65</b>	<b>271 645,00</b>	<b>RESULTAT GLOBAL RECETTES</b>	<b>1 584 539,16</b>	<b>859 410,41</b>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE:</b>			Excédent	<b>419 237,76</b>			
<b>Resultat reporté:</b>			Déficit	<b>-268 824,00</b>		419 237,76	<b>résultat d'investissement de l'exercice</b>
<b>Solde restes à réaliser</b>			Déficit	<b>-271 645,00</b>			
<b>RESULTAT GLOBAL INVESTISSEMENT:</b>			Déficit	<b>-121 231,24</b>			

**Affectation résultat fonctionnement**

**Solde à financer:**  
Excédent disponible: **143 408,22**

Après avoir obtenu toutes précisions utiles sur les résultats, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2010 ainsi que le compte de gestion 2010 dressé et établi par le receveur municipal et décide de l'affectation du résultat comme suit :

- 264 639.46 € au compte 1068 (Investissement)

**EAU ET ASSAINISSEMENT :**

**COMMUNE DE BOGEVE  
COMPTE ADMINISTRATIF M49**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES				EXERCICE 2010	RECETTES			
N° COMPTE	LIBELLE	PREVU	REALISE		N° COMPTE	LIBELLE	PREVU	REALISE
011	Charges à Caract. Gén.	58 500,00	47 886,07		013	Atténuation charges		
014	Atténuation de produits	19 500,00	19 429,88		70	Vente produits	157 800,00	214 158,35
65	Autres charges gestion courante	1 000,00	752,00		72	Production immobilisée		
66	Intérêts des emprunts	39 000,00	36 716,31		74	Subvention d'exploitation	8 000,00	7 857,40

67	Charges exceptionnelles	2 000,00	833,00	75	Autres produits gestion courante		
68	Dot. Amortis./provisions			77	Produits exceptionn.		18,18
042	opération d'ordre de transfert	73 004,00	73 003,53	78	Reprises sur amortissements opération d'ordre de transfert entre section		
023	Virement investissement	167 011,96		777/042		19 245,00	19 244,59
<b>Total de l'exercice</b>		<b>360 015,96</b>	<b>178 620,79</b>	<b>Total de l'exercice</b>		<b>185 045,00</b>	<b>241 278,52</b>
002	Déficit reporté			002	Excédent reporté	174 970,96	
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>		<b>360 015,96</b>	<b>178 620,79</b>	<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>		<b>360 015,96</b>	<b>241 278,52</b>

RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT			
<b>RESULTAT DE L EXERCICE</b>	<b>Excédent</b>		<b>62 657,73</b>
<b>RESULTAT REPORTE</b>	<b>Excédent</b>		<b>174 970,96</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE:</b>	<b>Excédent</b>		<b>237 628,69</b>

Après avoir obtenu toutes précisions utiles sur les résultats, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2010 ainsi que le Compte de Gestion 2010 dressé et établi par le receveur municipal, et décide de l'affectation du résultat comme suit :

- 237 628.69 € au compte 002 (Fonctionnement)
- 86 298.16 € au compte 001 (Investissement)

#### SECTION D INVESTISSEMENT

DEPENSES					RECETTES				
COTE	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES A REALISER	COTE	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES A REALISER
001	Déficit reporté				001	Excédent reporté	133 179,64		
020	Dépenses imprévues			1 913,60	021	Autofinancement	167 011,96		
13	Reprise subventions				10	Dotations/reserves	70 000	71 611,00	
15	Reprises provisions				13	Subventions	158 395	24 632,60	
16	Rembours. emprunts	68 000,00	66 542,74		15	Provisions			
20	Immob. Incorporelles	20 000,00	4 229,06		16	Emprunts	10 654,40		
21	Immob. Corporelles	15 000,00	5 199,97		28	Amortissements			
23	Immobilisations en cours	490 000,00	120 912,25	16 431,16	040	Opérations d'ordre	73 004	73 003,53	
040	opération ordre de transf.	19 245,00	19 244,59		-	-			
<b>Total Exercice</b>		<b>612 245,00</b>	<b>216 128,61</b>	<b>18 344,76</b>	<b>Total Exercice</b>		<b>479 065</b>	<b>169 247,13</b>	
<b>Total général dépenses</b>		<b>612 245,00</b>	<b>216 128,61</b>	<b>18 344,76</b>	<b>Total général recettes</b>		<b>612 245</b>	<b>169 247,13</b>	

<b>RESULTAT DE L EXERCICE</b>	<b>Déficit</b>	<b>-46 881,48</b>
<b>RESULTAT ANTERIEUR REPORTE</b>	<b>Excédent</b>	<b>133 179,64</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>Excédent</b>	<b>86 298,16</b>

<b>SOLDE RESTES A REALISER</b>	<b>18 344,76</b>
--------------------------------	------------------

<b>Résultat global à couvrir</b>	<b>Excédent</b>	<b>67 953,40</b>
<b>Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement</b>		
<b>Reprise en section de fonctionnement</b>		<b>237 628,69</b>

#### VOTE TAUX D'IMPOSITION 2011

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux en 2011 et maintient comme suit le taux des différents impôts locaux pour l'année 2011 :

Taxe d'Habitation	11.20 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	7.71 %
Taxe Foncières sur les Propriétés Non Bâties	49.30 %
CFE	15.13 %

**APPROBATION BUDGETS PRIMITIFS 2011**

Monsieur le Maire donne lecture des projets de Budget Primitif qui se décomposent comme suit :

**COMMUNE :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
N° Cptes	LIBELLES	Pour mémoire 2010	Prévisions 2011	N° Cptes	LIBELLES	Pour mémoire 2010	Prévisions 2011
011	Charges à caractère général	205 600.00	211 700.00	70	Produits Services du domaine et ventes directes	20 400.00	35 800.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	242 300.00	250 000.00	7573	Impôts et Taxes	322 525.00	317 731.00
65	Autres charges gestion courante	240 106.00	235 200.00	74	Dotations et Participations	395 340.00	459 545.00
	Service Incendie	37 906.00	38 000.00	75	Autres Produits de gestion courante	44 000.00	47 000.00
	Particip. Syndicats	128 000.00	122 000.00	76	Produits Financiers	30.00	30.00
	CCAS	2 000.00	3 000.00	013	Atténuation de Charges		23 000.00
	SubV. Associations	35 000.00	35 000.00	77	Produits Exceptionnels	21 539.00	1 000.00
	Indemnités Elus	37 200.00	37 200.00	002	Excédent Fonctio. reporté	9 393.89	
66	Charges Financières	20 000.00	18 000.00				
67	Charges Exceptionnelles	1 200.00	1 200.00				
023	Virement Section Investissement	84 021.89	112 835.00				
022	Dépenses Imprévues	20 000.00	40 000.00				
014	Atténuation de Produits		14 371.00				
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>813 227.89</b>	<b>884 106.00</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>813 227.89</b>	<b>884 106.00</b>

SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
LIBELLES	Reste à réaliser	Prévisions 2011	LIBELLES	Reste à réaliser	Prévisions 2011
Remboursement capital		43 000.00	Subventions		27 000.00
Dépôts et cautions (locations)		2 540.00	Emprunts		94 246.98
Etudes		100 000.00	FCTVA		80 000.00
Frais réalisation documents urbanisme		10 000.00	TLE		13 000.00
Aménagement terrains		350 000.00	Recettes Investissements		264 639.46

			Reportées		
Mairie+Get à Pan		60 000.00	Excédents d'Investissement		150 413.56
Travaux Autres Bâtiments		30 000.00	Produits de cession		280 000.00
Matériel outillage techniques		2 000.00	Virement Section Fonctionnement		112 835.00
Réseaux divers		60 000.00			
Autres-Panneaux		20 000.00			
Matériel Transport		17 000.00			
Matériel Bureau et Informatique	395.00	20 000.00			
Mobilier Ecoles		12 000.00			
Toiture ancienne poste/Eglise		40 000.00			
Garages		11 500.00			
Mur Cimetière		150 000.00			
Panneaux Voirie		2 000.00			
Travaux Voirie	41 700.00	50 000.00			
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>42 095.00</b>	<b>980 040.00</b>			
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 022 135.00</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 022 135.00</b>

Ce budget est voté à l'unanimité.

**EAU ET ASSAINISSEMENT :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
N° Cptes	LIBELLES	Pour mémoire 2010	Prévisions 2011	N° Cptes	LIBELLES	Pour mémoire 2010	Prévisions 2011
011	Charges à caractère général	78 000.00	82 500.00	70	Vente Eau-Assainissement	157 800.00	215 500.00
065	Charges de Gestion Courante	1000.00	1 700.00	75	Produits Gestion Courante		
066	Charges Financières	39 000.00	36 000.00	77	Produits Exception.	19 245.00	19 745.00
067	Charges Except.	2 000.00	2 000.00	74	Subventions	8 000.00	
068	Dotations Amortis.	73 004.00	72 000.00				
023	Virement Investis.	167 012.00	261 673.69	002	Excédent antérieur reporté	174 971.00	237 628.69
701249			25 000.00				
042	Opérations Ordres						
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>360 016.00</b>	<b>480 873.69</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>360 016.00</b>	<b>480 873.69</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
LIBELLES	Pour mémoire 2010	Prévisions 2011	LIBELLES	Pour mémoire 2010	Prévisions 2011
Remboursement Emprunts	68 000.00	71 000.00	Subventions	158 395.00	172 000.00
Dotation Amortissements	19 245.00	19 245.00	Emprunts	10 654.00	68 273.15
Etudes	20 000.00	20 000.00	FCTVA	70 000.00	20 000.00
Protection Sources	15 000.00	30 000.00	Amortissements	73 004.00	72 000.00
Travaux Eau Potable-Assainissement	490 000.00	540 000.00	Excédent Investissement	133 180.00	86 298.16
			Virement Section Fonction.	167 012.00	261 673.69
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>612 245.00</b>	<b>680 245.00</b>		<b>612 245.00</b>	<b>680 245.00</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>1 292 490.00</b>			<b>1 292 490.00</b>

Ce budget est voté à l'unanimité.

#### CREATION BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule que les communes qui sont amenées à effectuer des opérations de viabilisation de terrains (qui leur appartiennent ou qu'elles acquièrent) dans le but de les vendre, doivent tenir une comptabilité de stock spécifique pour ces opérations.

En effet, ces terrains, destinés à la vente, n'ont pas à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité.

En raison de l'assujettissement de ces activités à la TVA, il convient de créer un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « budget annexe de lotissements » qui regroupera l'ensemble des opérations à venir, relatives à la gestion de lotissements ou aménagements de zones destinées à la vente.

Ce budget annexe de lotissements obéit à la règle de l'équilibre budgétaire.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'**unanimité**, approuve la création d'un budget de comptabilité M14 dénommé « budget annexe de lotissements », dans le but de retracer toutes les opérations futures relatives à la gestion de lotissements ou aménagements de zones destinées à la vente, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le conseil municipal précise que ce budget sera voté par chapitre, et sollicite l'habilitation pour assujettissement à la TVA de la commune pour ce budget auprès des Services Fiscaux.

#### APPROBATION BUDGET LOTISSEMENTS 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
N° Cptes	LIBELLES	Prévisions 2011	N° Cptes	LIBELLES	Prévisions 2011
6015	Acquisition Terrains	10 000.00	7015	Vente Terrains	
605	Travaux	500 000.00	71355	Constatation stock final	520 000.00
608	Frais	10 000.00			
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>520 000.00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>520 000.00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
N° Cptes	LIBELLES	Prévisions 2011	N° Cptes	LIBELLES	Prévisions 2011
3555	Constatat. Stock final	520 000.00	1641	Emprunts	520 000.00
TOTAL DEPENSES		520 000.00	TOTAL RECETTES		520 000.00

Ce budget est voté à l'unanimité.

#### ACTIVITES INTERCOMMUNALES

##### PARTICIPATION COMMUNE DE BOGEVE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES BRASSES POUR ANNEE 2011

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que lors de la réunion du Syndicat des Brasses consacrée au débat budgétaire 2011, le montant des participations des quatre communes membres du Syndicat des Brasses (Bogève, Onnion, Saint-Jeoire et Viuz-en-Sallaz) a été reconduit sur les mêmes bases que les années précédentes, (95.000 € + 20.000 € pour la Maison des Brasses).

La participation annuelle des communes aux charges de la station, représente 17,3 % et 10,4 % des charges de fonctionnement, pour Bogève et Onnion, alors qu'elle représente 3,7 % et 3,6 % des charges de fonctionnement pour Saint-Jeoire et Viuz. Ramené au nombre d'habitants (DGF), on constate qu'un habitant de Bogève paie chaque année 81 € pour la station, un habitant d'Onnion, 69 €, un habitant de Saint-Jeoire, 33 € et un habitant de Viuz, 28 €.

Pourcentage participation aux Brasses par rapport au budget de fonctionnement des communes :

Communes du Syndicat des BRASSES	Potentiel fiscal 2008	Total des sommes perçues annuellement par le Syndicat des Brasses			Total budget de fonctionnement des communes en 2008	Pourcentage participation aux Brasses par rapport au budget de fonctionnement des communes
		Participation des communes (investissement + Maison des Brasses)	Dotation touristique (Subvention versée par l'Etat en fonction du nombre de logements touristiques dans chacune des communes)	Total des sommes perçues par le Syndicat des Brasses annuellement		
BOGEVE	422 000 €	115 000 €	48 600 €	163 600 €	663 000 €	17,35%
ONNION	515 000 €	115 000 €	60 633 €	175 633 €	1 103 000 €	10,43%
SAINT JEOIRE	2 060 000 €	115 000 €	52 584 €	167 584 €	3 089 000 €	3,72%
VIUZ-EN-SALLAZ	2 223 000 €	115 000 €	31 186 €	146 186 €	3 215 000 €	3,58%
TOTAL	5 220 000 €	460 000 €	193 003 €	653 003 €		

Monsieur le Maire indique que depuis 2001, les représentants de la commune de Bogève ne cessent de demander de revoir la participation annuelle des communes, qui n'est pas solidaire.

Sachant que les participations des communes sont utilisées en partie pour financer des dépenses d'équipement, Monsieur le Maire propose de mettre en œuvre l'article 8 des statuts du Syndicat des Brasses, à savoir : « lorsque le Comité du Syndicat aura arrêté les dépenses d'équipement, il fera des propositions de financement aux quatre communes qui auront à la soumettre à l'approbation de leurs conseils municipaux ».



Monsieur le Maire propose ainsi d'utiliser la clé de répartition des participations des communes de la manière suivante :

- Part forfaitaire : 50.000 € par commune
- Solde réparti de la façon suivante :
  - o 50 % au prorata de la population DGF
  - o 50 % au prorata du potentiel fiscal de l'année n-1

Comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous (Base 2008) :

Communes du Syndicat des BRASSES	Répartition de la participation annuelle de 380.000 euros aux dépenses d'investissement					
	Part forfaitaire	Moitié population DGF	Moitié potentiel fiscal	Total par commune	Montant par habitant	Ecart annuel par rapport au système actuel
BOGEVE	50 000 €	11 866 €	7 276 €	69 142 €	49 €	-25 858 €
ONNION	50 000 €	13 969 €	8 879 €	72 849 €	44 €	-22 151 €
SAINT JEOIRE	50 000 €	29 321 €	35 517 €	114 838 €	33 €	19 838 €
VIUZ-EN-SALLAZ	50 000 €	34 844 €	38 328 €	123 171 €	30 €	28 171 €
<b>TOTAL</b>	<b>200 000 €</b>	<b>90 000 €</b>	<b>90 000 €</b>	<b>380 000 €</b>		

En conséquence le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce projet de participation et charge M. le Maire de rédiger une délibération contenant cette nouvelle clé de répartition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.